

## **DEPARTEMENT DES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE**

### **Des chiffres clés**

La capacité d'accueil du département des techniciens en radiologie et imagerie médicale est d'environ 22 étudiants par an. Le recrutement se fait chaque année.

### **Description**

La création du département des techniciens en radiologie et imagerie médicale a été effective en 2021 par un arrêté du Ministère de la santé et de l'hygiène publique. L'objectif est de former des professionnels intermédiaires aux médecins pour combler le manque de médecins en radiologie et imagerie médicale dans les districts sanitaires du Togo.

### **Objectifs**

L'objectif du département des techniciens en radiologie et imagerie médicale est de former des professionnels capables d'assurer la prise en charge du patient, la manipulation des appareillages et la qualité des images qui permettront au médecin de poser le diagnostic, le geste thérapeutique adéquat et/ou assurer le suivi de certains traitements.

### **Cursus**

Le parcours de formation des techniciens en radiologie et imagerie médicale comprend des enseignements théoriques, des enseignements pratiques, des stages en soins infirmiers, des stages en examen et techniques ophtalmologiques, des travaux de fin d'étude.

### **Prérequis**

L'entrée au département des techniciens en radiologie et imagerie médicale est soumise à deux modes de recrutement des apprenants : par voie exclusive de concours d'épreuves écrites dans trois matières (Français, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre) pour les candidats de nationalité togolaise ; et sur étude de dossiers pour les candidats des autres nationalités. Les candidats devront au préalable être titulaires du baccalauréat.

### **Durée**

La formation se déroule en six (06) semestres ; soit trois ans de formation.

## **Stages**

Les stages au département des techniciens en radiologie et imagerie médicale sont répartis sur les six semestres du parcours de formation. Ils sont organisés en deux pôles selon l'approche par compétences :

- Les semestres 1 et 2 sont consacrés aux stages en soins infirmiers pour permettre aux apprenants de maîtriser et d'être précis dans l'administration de ces soins et la gestion des dossiers de patients.
- Durant les quatre autres semestres, les apprenants font leurs stages aux côtés des médecins ou techniciens supérieurs en radiologie et imagerie médicale afin d'être initié et de gagner en autonomie dans plusieurs secteurs de la radiologie : conventionnelle, interventionnelle, scanner, résonance magnétique nucléaire, échographie, ainsi qu'en radiothérapie.

## **Corps enseignant**

Les ressources humaines mobilisées pour assurer la qualité de formation au département des techniciens en radiologie et imagerie médicale sont constituées :

- Des enseignants permanents
- Des enseignants vacataires
- Des tuteurs et maîtres de stages
- Des encadrants des mémoires ou travaux de fin d'étude.

## **Modalités pédagogiques**

Tous les enseignements théoriques comme pratiques sont dispensés en présentiel. Chaque semestre comporte un certain nombre d'enseignements équivalents à 30 crédits. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (UE). La validation du semestre se fait par l'obtention de la moyenne générale des notes obtenues à chaque unité d'enseignement du semestre. En cas de non validation d'une UE, l'étudiant recompose dans tous les enseignements de l'UE dans lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

## **Modalités d'évaluation**

Chaque enseignement ou cours fait l'objet d'une double évaluation :

- Un contrôle continu pondéré de 40% qui se déroule durant l'enseignement. Il peut prendre la forme de la participation au cours, d'une rédaction de dossier, d'un devoir sur table ou autres.
- Un contrôle terminal pondéré de 60% qui est organisé à la fin du semestre par la direction de l'ENAM-Lomé. C'est un examen écrit (questions rédactionnelles, questions à choix multiples, questions à réponse ouverte ou courte et/ou un examen pratique.

Les examens des semestres d'harmattan (1 – 3 - 5) sont organisés en février, et ceux des semestres de mousson (2 – 4 – 6) en juin.

### **Obtention du diplôme**

A la fin de la formation, l'apprenant, ayant validé tous les crédits, obtient un diplôme de :

- **Grade:** Licence professionnelle
- **Domaine:** Sciences de la Santé
- **Mention:** Radiologie et imagerie médicale
- **Option:** Technologue en radiologie et imagerie médicale.

### **Statistiques**

La première promotion du département des techniciens en radiologie et imagerie médicale sera diplômée en Août 2024 ; ils sont au nombre de 26. Les apprenants en deuxième année sont au nombre de 23 et ceux de la première année sont au nombre de 18.

### **Débouchés**

Le technicien en radiologie et imagerie médicale travaille en étroite collaboration avec le physicien, dans le cadre de la radioprotection et donc de la sécurité tant du patient que du personnel et de l'environnement. Il exerce son activité dans les services de médecine nucléaire et dans les différents secteurs de la radiologie : conventionnelle, interventionnelle, scanner, résonance magnétique nucléaire, échographie, ainsi qu'en radiothérapie.

D'autres débouchés professionnels existent dans divers secteurs autres que l'hôpital ou le centre d'imagerie, en entreprise, dans le secteur artistique, la médecine vétérinaire, ...